

GT – Horoquartz

Elections professionnelles

Mode opératoire - Pose du motif --HELEC



Conformément au protocole d'accord pré-électoral du 10 mai 2023, à compter du 6 septembre, chaque agent peut bénéficier d'une heure mensuelle exceptionnelle de réunion liée à la campagne électorale. A ce titre, chaque agent bénéficie jusqu'à 4 heures de réunion liées aux élections professionnelles (en présentiel ou en visio-conférence).

Au niveau des établissements, la demande est formulée par l'agent sur Horoquartz à partir de l'écran WD5 – Mandats sociaux. La demande est contrôlée et validée par le Gestionnaire Relations Sociales.

Le motif à utiliser est le motif --HELEC (Heure Exceptionnelle Election). La pose se fait par fraction d'une heure jusqu'à 4 heures sur la période du 6 septembre au 14 décembre 2023.

Depuis l'écran WD5 « **Mandats sociaux** », effectuer une nouvelle demande à l'aide du bouton « **Création d'une nouvelle demande** »



Renseigner les détails de la demande de pose du motif --HELEC :

- **Motif** : --HELEC
- **Date**
- **Heure début**
- **Heure fin**

Détail de la demande

Matricule _____ Nom Prénom _____

Votre demande

Détail | Hiérarchie

Motif: --HELEC Libellé: Heure exceptionnelle Elections Demande du: _____ Etat: _____

Le: _____ La matinée L'après-midi Heure

Durée: _____ H Début: _____ H Fin: _____

Justification: _____

Commentaire 1: _____

Commentaire 2: _____

Auteur: _____

Valider Annuler